



## CONSEIL COMMUNAL D'ORON

### Rapport de la commission des finances

Concernant le préavis municipal no 5/2018

**Crédit d'investissement de CHF290'000.00 pour l'aménagement d'une place de stationnement sur la parcelle RF No250, Propriété de la commune d'Oron, à Palézieux-gare**



Conseil  
communal

Commune d'Oron  
Le Bourg 9  
1610 Oron-la-Ville

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie les 23 et 30 avril 2018 à Palézieux-Village. M. Philippe Modoux, Syndic a volontiers répondu à toutes nos questions lors de notre séance du 30 avril 2018. Nous l'en remercions.

La Municipalité soumet au Conseil communal une demande de Crédit d'investissement de CHF290'000.00 pour l'aménagement d'une place de stationnement sur la parcelle RF No250, Propriété de la commune d'Oron, à Palézieux-gare.

Le financement se fera, dans les limites des possibilités, par la caisse communale.

Nous relevons les points suivants :

- Un amortissement annuel de minimum CHF9'667.00 est envisagé dès l'exercice qui suivra la réalisation du projet
- Le préavis fait mention d'un produit annuel brut d'environ CHF30'000.00. La commission des finances invite la Municipalité à introduire des tarifs au moins équivalents à ceux pratiqués par les CFF

Au vu de ce qui précède, la commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis No 5/2018 comme présenté par la Municipalité.

Oron, le 30 avril 2018

Michel Bovy

Maurice Mivelaz

Christian Budry

Abel Demiéville

Cédric Ottet